



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Bovins

Question au Gouvernement n° 1871

### Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Georges Sarre.

M. Georges Sarre. Monsieur le président, mes chers collègues, membre de la mission d'information de la vache folle, j'ai participé à l'audition, mercredi dernier, d'une délégation de l'Académie nationale de médecine. Son secrétaire perpétuel, le professeur Raymond Bastin, a résumé ainsi la situation: «Si je n'avais qu'un message à faire passer, je le résumerais de la façon suivante: invitez les pouvoirs publics à un effort de recherche en faveur de l'ESB.»

Rappelons les faits.

En 1991, une équipe de recherche française de l'École nationale vétérinaire de Maisons-Alfort a expérimenté un test pluri-espèces avec un marqueur urinaire capable de détecter l'ESB. En 1991, soit cinq années avant la crise d'aujourd'hui, cinq années avant le premier test pluri-espèces expérimenté par une équipe de chercheurs américains ! Or en 1993, les crédits de recherche ont été coupés et l'équipe française a cessé toute recherche faute de crédits qu'elle n'a toujours pas recouverts. Qui ne voit les conséquences dont nous avons à supporter les effets dans la filière bovine, l'industrie agro-alimentaire ou le monde de l'élevage ? Quel gâchis ! Que de temps perdu ! En 1997, les crédits de paiement des organismes de recherche vont baisser de plus de 5 %. Monsieur le ministre quel effort particulier, quel budget de recherche seront consacrés à la maladie de la vache folle ?

Même question en ce qui concerne la politique européenne: allez-vous agir pour redonner ses moyens à la recherche française et pour que le laboratoire de l'École vétérinaire de Maisons-Alfort puisse reprendre ses travaux ? (Applaudissements sur divers bancs du groupe République et Liberté et sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation.

M. Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation. Monsieur le député, j'ai bien remarqué qu'en posant votre question, vous aviez utilisé des citations et rappelé des faits. Vous me permettez, au nom de mon collègue François d'Aubert, de faire de même. François d'Aubert, Hervé Gaymard et moi, dans cette affaire, avons toujours travaillé très étroitement ensemble. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

M. Jean-Claude Lefort. Ça se voit !

M. Didier Boulaud. Ce n'est pas pour nous rassurer !

M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation. M. Georges Sarre faisait allusion à une année où nous n'étions pas au pouvoir ! Le sujet mérite mieux qu'une polémique !

Je vous rappelle, monsieur le député, qu'il y a un certain temps déjà que mon collègue François d'Aubert avait demandé à Mme Cresson, commissaire européen, par lettres en date du 23 avril et du 25 juin de cette année, «de proposer pour le prochain conseil un programme cohérent et coordonné sur les encéphalopathies spongiformes subaiguës transmissibles, s'appuyant sur les efforts déjà engagés par les États membres, évoqués lors de la réunion des directeurs généraux de la recherche.» Il lui demandait «de dimensionner en conséquence les efforts de redéploiement financier que la Communauté doit consacrer à ce thème.»

M. Jean-Claude Lefort. Désormais, les vaches auront deux cornes !

M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation. Le 8 juillet, M. d'Aubert a demandé à la

presidence du Conseil d'inscrire le sujet des ESB et il a meme propose un texte de conclusion du Conseil qui a ete adopte le 7 octobre a l'unanimité des Etats membres.

A l'initiative de la France, le Conseil a invite la Commission a augmenter ses activites de recherche sur des sujets couvrant a la fois les aspects de biologie fondamentale et de sante humaine.

Voyez-vous, monsieur le depute, l'essentiel aujourd'hui est que le programme de 50 millions d'ecus pour la recherche communautaire sur l'ESB soit mis en oeuvre le plus rapidement possible. C'est ce qui doit etre privilegie.

M. Georges Sarre. Vous ne repondez pas a ma question !

M. le ministre de l'agriculture, de la peche et de l'alimentation. Monsieur Sarre, j'ai l'impression que vous avez pose la question sans vous soucier de la reponse. Ce n'est pas une facon de proceder ! (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Je rappelle, puisque vous semblez l'oublier, que la France a joue dans cette affaire un role moteur et novateur et que le financement du programme communautaire de recherche doit s'appuyer sur les efforts qui ont ete entrepris et engages dans les Etats membres. De ce point de vue, la France a mis en oeuvre de nouveaux moyens financiers importants pour appuyer le programme de recherche qui a ete demande par le comite preside par le professeur Dormont. Ces moyens ont ete mobilises et vous en trouverez la traduction dans le projet de budget de l'agriculture que je presenterai le 24 octobre prochain a l'Assemblée nationale.

M. Michel Meylan. Tres bien !

M. le ministre de l'agriculture, de la peche et de l'alimentation. J'espere que vous serez present dans l'hemicycle ! (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

## Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Georges Sarre.

M. Georges Sarre. Monsieur le president, mes chers collegues, membre de la mission d'information de la vache folle, j'ai participe a l'audition, mercredi dernier, d'une delegation de l'Academie nationale de medecine. Son secretaire perpetuel, le professeur Raymond Bastin, a resume ainsi la situation: «Si je n'avais qu'un message a faire passer, je le resumerais de la facon suivante: invitez les pouvoirs publics a un effort de recherche en faveur de l'ESB.»

Rappelons les faits.

En 1991, une equipe de recherche francaise de l'Ecole nationale veterinaire de Maisons-Alfort a experimente un test pluri-especes avec un marqueur urinaire capable de detecter l'ESB. En 1991, soit cinq annees avant la crise d'aujourd'hui, cinq annees avant le premier test pluri-especes experimente par une equipe de chercheurs americains ! Or en 1993, les credits de recherche ont ete coupes et l'equipe francaise a cesse toute recherche faute de credits qu'elle n'a toujours pas recourees. Qui ne voit les consequences dont nous avons a supporter les effets dans la filiere bovine, l'industrie agro-alimentaire ou le monde de l'elevage ? Quel gachis ! Que de temps perdu ! En 1997, les credits de paiement des organismes de recherche vont baisser de plus de 5 %. Monsieur le ministre quel effort particulier, quel budget de recherche seront consacres a la maladie de la vache folle ?

Meme question en ce qui concerne la politique europeenne: allez-vous agir pour redonner ses moyens a la recherche francaise et pour que le laboratoire de l'Ecole veterinaire de Maisons-Alfort puisse reprendre ses travaux ? (Applaudissements sur divers bancs du groupe Republique et Liberte et sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'agriculture, de la peche et de l'alimentation.

M. Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, de la peche et de l'alimentation. Monsieur le depute, j'ai bien remarque qu'en posant votre question, vous aviez use de citations et rappele des faits. Vous me permettez, au nom de mon collegue Francois d'Aubert, de faire de meme. Francois d'Aubert, Herve Gaymard et moi, dans cette affaire, avons toujours travaille tres etroitement ensemble. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

M. Jean-Claude Lefort. Ca se voit !

M. Didier Boulaud. Ce n'est pas pour nous rassurer !

M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation. M. Georges Sarre faisait allusion à une année où nous n'étions pas au pouvoir ! Le sujet mérite mieux qu'une polémique !

Je vous rappelle, monsieur le député, qu'il y a un certain temps déjà que mon collègue François d'Aubert avait demandé à Mme Cresson, commissaire européenne, par lettres en date du 23 avril et du 25 juin de cette année, «de proposer pour le prochain conseil un programme cohérent et coordonné sur les encéphalopathies spongiformes subaiguës transmissibles, s'appuyant sur les efforts déjà engagés par les États membres, évoqués lors de la réunion des directeurs généraux de la recherche.» Il lui demandait «de dimensionner en conséquence les efforts de redéploiement financier que la Communauté doit consacrer à ce thème.»

M. Jean-Claude Lefort. Désormais, les vaches auront deux cornes !

M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation. Le 8 juillet, M. d'Aubert a demandé à la présidence du Conseil d'inscrire le sujet des ESB et il a même proposé un texte de conclusion du Conseil qui a été adopté le 7 octobre à l'unanimité des États membres.

À l'initiative de la France, le Conseil a invité la Commission à augmenter ses activités de recherche sur des sujets couvrant à la fois les aspects de biologie fondamentale et de santé humaine.

Voyez-vous, monsieur le député, l'essentiel aujourd'hui est que le programme de 50 millions d'écus pour la recherche communautaire sur l'ESB soit mis en œuvre le plus rapidement possible. C'est ce qui doit être privilégié.

M. Georges Sarre. Vous ne répondez pas à ma question !

M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation. Monsieur Sarre, j'ai l'impression que vous avez posé la question sans vous soucier de la réponse. Ce n'est pas une façon de procéder ! (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Je rappelle, puisque vous semblez l'oublier, que la France a joué dans cette affaire un rôle moteur et novateur et que le financement du programme communautaire de recherche doit s'appuyer sur les efforts qui ont été entrepris et engagés dans les États membres. De ce point de vue, la France a mis en œuvre de nouveaux moyens financiers importants pour appuyer le programme de recherche qui a été demandé par le comité présidé par le professeur Dormont. Ces moyens ont été mobilisés et vous en trouverez la traduction dans le projet de budget de l'agriculture que je présenterai le 24 octobre prochain à l'Assemblée nationale.

M. Michel Meylan. Très bien !

M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation. J'espère que vous serez présent dans l'hémicycle ! (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

## Données clés

**Auteur :** [M. Sarre Georges](#)

**Circonscription :** - RL

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1871

**Rubrique :** Elevage

**Ministère interrogé :** agriculture, pêche et alimentation

**Ministère attributaire :** agriculture, pêche et alimentation

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 octobre 1996, page 5772

**Réponse publiée le :** 23 octobre 1996, page 5772

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 23 octobre 1996